

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 12 avril 2024****Nombre de membres :**

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur ZENTNER Franck, Monsieur MABIRE Jean Louis.

Etaient présents : BAUDART Frédéric, MABIRE Jean Louis, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, AUTIN Philippe, JACQUES Alex, CELLIER Denis, COQUILLARD Jean-Marie, FAILLIET Nathalie, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation
05/04/2024

Absent(e-s) excusé(e-s) : VAIRY Laetitia

Date d'affichage de la
convocation
05/04/2024

Absent(e-s) : ZENTNER Franck, PIOT Lucas, MICHELET Aline

Représenté(e-s):

Monsieur BAUDART Frédéric est désigné secrétaire.

Délibération DE_2024_2_2**Vote du compte administratif 2023**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-12 et 13

Vu le compte de gestion 2023

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur

Monsieur le Maire se retire de la salle de réunion du conseil municipal et Monsieur Jean Louis MABIRE prend la présidence de la séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		31 672.96		563 655.93		595 328.89
Opérations exercice	116 816.39	71 541.40	271 342.39	418 628.94	388 158.78	490 170.34
Total	116 816.39	103 214.36	271 342.39	982 284.87	388 158.78	1 085 499.23
Résultat de clôture	13 602.03			710 942.48		697 340.45
Restes à réaliser	389 307.95	247 850.89			389 307.95	247 850.89
Total cumulé	402 909.98	247 850.89		710 942.48	389 307.95	945 191.34
Résultat définitif	155 059.09			710 942.48		555 883.39

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 15/04/2024

Le Maire,

Franck ZENTNER

